

EXTERNALISER VOS TARIFICATIONS EN 2026

Un choix stratégique pour sécuriser, piloter et décider

Dans un contexte marqué par les **réformes successives**, les tensions RH, la **pression budgétaire** et la nécessité croissante de **sécuriser les décisions tarifaires**, l'externalisation de la tarification devient un **levier stratégique** pour les autorités de tarification et les gestionnaires du secteur médico-social.

SPQR Conseil vous accompagne avec une approche opérationnelle, experte et sécurisée, au service de la continuité des missions publiques et de la qualité des décisions.

Un levier de souplesse et de continuité

Externaliser vos tarifications, c'est faire le choix :

- d'un **renfort ciblé**, sans création de poste, adapté à vos volumes et contraintes
- d'une **continuité de service assurée** malgré les absences, le turnover ou les pics d'activité
- d'une **sécurisation des analyses, des rapports et des décisions tarifaires**
- d'une **maîtrise des budgets** en conformité avec le CASF.

SPQR Conseil, votre partenaire opérationnel

Nous réalisons pour un arbitrage final clé en main des autorités de tarification et de contrôle l'instruction complète (*tarif, rejet, affectation du résultat, analyse trésorerie...*) ponctuelles ou sur campagnes complètes l'instruction de vos tarifications sur tous les champs d'activité (**PA-PH-ASE-SAD**) :

- Budgets : BP / EPRD
- Réalisés : CA / ERRD
- Investissements : PPI

Nous assurons également :

- L'accompagnement à la mise en œuvre des réformes (*SERAFIN-PH, Ségur, tarification SSIAD...*)
- La conduite et l'appui au dialogue de gestion dans le cadre des CPOM.

Sécuriser, transmettre, apaiser

SPQR Conseil agit comme un tiers de confiance :

- › Formations sur mesure des équipes, en présentiel ou à distance
- › Assistance technique continue pour fiabiliser et harmoniser les pratiques
- › Appui en cas de tensions ou de contentieux budgétaires
- › Instruction sécurisée conformément au CASF et les jurisprudences des contentieux de tarification.

Accompagner les restructurations et le pilotage

Nous accompagnons les transformations du secteur par :

- › L'appui aux regroupements et restructurations
(cession d'autorisation, fusion, frais de siège, PPI, structuration financière...)
- › L'accompagnement à l'évolution et la transformation des ESSMS
(projets d'établissements, medico-sociaux et gouvernances...)
- › L'administration provisoire et la direction de transition des ESSMS.

Vous souhaitez sécuriser et optimiser vos prochaines campagnes de tarification ?

Contactez-nous

- › +33 (0)4 72 64 26 60
- › contact@spqr-conseil.fr
- › www.spqr-conseil.fr



Votre contact

Loïc BRAGARD
loic.bragard@spqr-conseil.fr
+33 (0)6 67 44 81 76

Siège social

33, rue François Garcin
69003 LYON
+33 (0)4 72 64 26 60

contact@spqr-conseil.fr
www.spqr-conseil.fr